

atoutsTARN

MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DU TARN - N°13 - NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2017

Christophe
Ramond

Nouveau
Président

04 **Christophe Ramond**
Nouveau Président

07 **L'au revoir de**
Thierry Carcenac

08 **Agir pour l'avenir**

10 **Actualités**

14 **Canton**
Carmaux 2 -
La Vallée du Cérou



22 **Personnes âgées**
Le CDCA
et Tarn habitat

24 **Enfance et famille**
Les assistants familiaux

26 **À travers le Tarn**

29 **Occitan**

30 **Tribune libre**



Édito

J'accède à la fonction de président du Conseil départemental avec reconnaissance envers mes collègues, mais surtout avec la détermination de poursuivre collectivement un chemin ambitieux et courageux pour notre département.

Je mesure pleinement les responsabilités qui sont aujourd'hui les miennes. Ces responsabilités-là, je souhaite les partager avec tous ceux dont l'engagement a pour seul objectif de rendre notre territoire plus attractif et comme principe l'intérêt général des Tarnais.

Trois dossiers majeurs d'aménagement sont aujourd'hui en cours et nous entendons les mener à bien. Ils sont prioritaires.

Celui de la liaison autoroutière Castres-Mazamet/Toulouse est le premier d'entre eux. Il s'agit d'une opération indispensable au développement du bassin de vie Castres-Mazamet en matière d'emploi, de sécurité et de qualité de vie. Autre sujet majeur, celui du numérique avec la montée en puissance du Très Haut Débit, car c'est un formidable outil d'aménagement, de développement économique, d'invention de nouveaux services publics. Enfin, il s'agira de doter le bassin versant du Tescou d'un projet d'avenir, prenant en compte le développement économique et le besoin en eau raisonné ainsi que tous les enjeux du territoire pour contribuer à une vie meilleure pour tous les habitants.

Parallèlement nous poursuivrons nos actions de modernisation des collèges et des routes départementales.

La solidarité, valeur indispensable de la cohésion sociale et territoriale, restera au cœur de nos choix politiques. A tous les moments de la vie, maternité, petite enfance, adolescence, personnes âgées, lors d'épreuves personnelles, de difficultés de logement, de situations familiales compliquées, ou de handicap, le Conseil départemental continuera d'agir pour améliorer le quotidien de chacun.

Outre nos aides aux communes ou regroupements de communes dans leurs projets, cette solidarité se manifestera en matière d'ingénierie mais aussi dans l'amélioration de l'accessibilité des services au public et notamment en matière de présence médicale.

Mais nous devons aussi anticiper l'avenir et définir nos priorités à l'horizon 2030. Pour y répondre, nous organiserons ces six prochains mois une série de rencontres. Je reviendrai vers vous pour vous détailler le calendrier et la méthode avec laquelle nous entendons avec vous définir notre vision du Tarn dans l'avenir. Un Tarn que je souhaite innovant, responsable et solidaire.

Vous pouvez compter sur mon engagement au service du Tarn et des Tarnais(e)s, avec cet esprit constructif, collectif et respectueux des sensibilités et des différences qui a toujours prévalu dans mon action. C'est la conception que j'ai des responsabilités qui m'ont été confiées.



Christophe Ramond
Président du
Conseil départemental
du Tarn



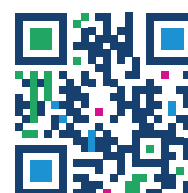
AtoutsTARN est une publication du Conseil départemental du Tarn. **Directeur de la publication** Christophe Ramond. **Coordination** Dominique Jeay. **Ont participé à la rédaction de ce numéro** Dominique Jeay, Claude Delpy, Claude Messenger-Nguyen, Ingrid Turchet. Avec la collaboration de l'ensemble des services du Département du Tarn. **Photographies et iconographie** Département du Tarn, Romain Massol (sauf mention). **Maquette et mise en page** Lise Fouillet **Suivi administratif** Anne Balayer. **Impression** Chirripo **Imprimé sur du papier PEFC.**
Diffusion La Poste / Médiapost. Le magazine AtoutsTARN est distribué dans toutes les boîtes à lettres du département, y compris celles portant la mention « Stop Pub ».

Si vous avez des dysfonctionnements à signaler, n'hésitez pas à le faire par courriel : atouts.tarn@tarn.fr en précisant bien votre adresse postale ou par téléphone au 05 63 45 64 55. **Tirage** 190 000 exemplaires, magazine gratuit, dépôt légal octobre 2017. Département du Tarn, Direction de la communication, Lices Georges Pompidou, 81013 Albi CEDEX 9. Tél. 05 63 45 64 40 www.tarn.fr • www.facebook.com/cg.tarn www.instagram.com/tarndepartement **Contact AtoutsTarn** Tél. 05 63 45 64 58 • courriel : atouts.tarn@tarn.fr

Photographie de couverture : Mickaël Noël



Rejoignez-nous !



Christophe
Ramond

Un nouveau
président
pour le Conseil
départemental

Christophe Ramond a été élu vendredi 15 septembre à la présidence du Conseil départemental du Tarn. Il succède à Thierry Carcenac, qui a démissionné de la fonction et qui conserve son seul mandat de Sénateur.



Photo : Mickaël Noël

Vous succédez à Thierry Carcenac qui occupait la fonction depuis 1991

|| Durant ses 26 années de présidence, Thierry Carcenac, à qui je veux rendre un hommage appuyé, n'a pas été qu'un gestionnaire rigoureux, oeuvrant pour la maîtrise des dépenses de la collectivité. Mais ce fut aussi un homme de projets, créatif et audacieux. C'est donc avec humilité que je lui succède, conscient, mais serein, de la responsabilité qu'il m'incombe désormais de présider le Conseil départemental.

Vous avez parlé d'une méthode de travail...

Ma méthode de travail est simple : dialogue, efficacité, simplicité et proximité. Mon seul objectif est d'être utile. Oui, j'ai toujours travaillé de façon collective et j'entends continuer ainsi. Travailler en commun, associer les points de vue, les idées de chacune et de chacun, tout cela forge la réflexion et permet de s'unir pour défendre notre territoire

> Je suis très attaché à la justice sociale, sans laquelle il ne peut y avoir de progrès.

et porter des politiques innovantes. Donner du sens à l'action publique, faire preuve d'audace et d'imagination pour améliorer la vie de nos concitoyens et réinventer l'avenir... c'est ma feuille de route. La concertation, l'innovation, l'expérimentation devront nous permettre de faire mieux avec moins ! La culture du résultat guidera nos politiques, plutôt que la défense de l'organisation de services et de structures qui pour certains devront inévitablement évoluer.

Dans votre discours, vous avez décrit un contexte financier difficile...

C'est vrai. Depuis de nombreuses années, les dotations de l'Etat ne cessent de baisser [NDLR : -39 M€ en 5 ans] alors que les dépenses, notamment en matière sociale, continuent d'augmenter. Pour 2018, nous sommes encore dans l'incertitude. Et il faut ajouter à cela la suppression des emplois aidés, dispositif précieux pour de nombreuses collectivités et pour nos concitoyens. **Nos marges de manœuvre budgétaires sont donc de plus en plus étroites** et nous devons réfléchir

Âgé de 43 ans, père de deux enfants, conseiller départemental du canton d'Albi 3 depuis 2015, Christophe Ramond était président de la commission des finances et rapporteur général du budget.

Titulaire d'une maîtrise AES (mention administration générale et territoriale option territoriale) et d'un DEA de politique publique, Christophe Ramond a successivement été attaché parlementaire de Roland Garrigues à Montauban, chargé de mission au cabinet de Thierry Carcenac au Conseil général du Tarn puis attaché parlementaire du député Jacques Valax.

Il a également été chargé d'enseignement à l'Université des sciences sociales de Toulouse.



ensemble pour rendre nos politiques publiques locales toujours plus efficaces.

Malgré tout, n'oublions pas que **le Tarn a des atouts** et ils sont nombreux. Nous sommes proches de la métropole toulousaine, nous avons une qualité de vie, un patrimoine historique et naturel, des savoir-faire...

Ces atouts, nous en sommes fiers et nous mettons tout en œuvre pour rendre notre territoire toujours plus attractif.

Au-delà des 3 dossiers prioritaires que vous avez déterminés, l'autoroute Castres-Toulouse, le haut-débit et le projet de territoire du Tescou, quels sont vos objectifs ?

Mon objectif est de permettre au Département du Tarn d'être encore plus attractif, avec une vraie solidarité entre les Hommes et entre les territoires.

Toutes nos politiques devront avoir pour objectif **de renforcer de manière indirecte ou directe notre tissu économique**. Par exemple, le développement **des portes du Tarn doit nous permettre la création d'emplois** qui sera un levier pour l'ensemble de notre Département.

Il nous faut continuer à valoriser directement ou indirectement la qualité, le « made in Tarn » de nos filières de pointe ou traditionnelles, c'est une priorité et un enjeu pour l'emploi. En matière économique, le Département doit être encore plus demain qu'**aujourd'hui un facilitateur**.

L'amélioration notre patrimoine routier de plus de 4000 km est également indispensable. Pour permettre un développement équilibré de nos territoires, je veux que le **Conseil départemental reste aux côtés des communes pour développer leurs projets**, que cela concerne la voirie, les équipements, le scolaire, le cadre de vie.

L'accompagnement du vieillissement restera une priorité et doit **devenir un atout pour l'économie solidaire**.

L'accès à la santé est une attente forte et légitime de la population, nous continuerons avec l'ordre des médecins et l'ARS à lutter contre les déserts médicaux. Nous aurons à cœur de proposer une **société encore plus inclusive** pour les personnes en situation d'handicap pour proposer des dispositifs liés en particulier au vieillissement des personnes handicapées ou des accompagnants. En matière d'insertion, **la priorité sera de multiplier les actions pour proposer une réinsertion professionnelle, dans une logique de droits et devoirs pour les bénéficiaires du RSA. J'insiste, de droits mais aussi de devoirs !**

Il nous faudra aussi investir pour la jeunesse **avec par exemple la rénovation du collège Camus à Gaillac** où nous allons consacrer 10 millions d'euros et la création d'un nouveau collège à Castres. Je souhaite **sanctuariser financièrement notre soutien aux sports, à la culture et à l'éducation**.

Avec mes 45 collègues, je veux mettre toute ma force et mon énergie pour tourner notre département vers l'avenir!

Après 26 ans de présidence,

Thierry Carcenac a choisi

de quitter le Conseil départemental

Respectant la loi sur le cumul des mandats conformément à ses engagements, Thierry Carcenac a choisi de rester Sénateur du Tarn en quittant son mandat de conseiller départemental (il était élu depuis 1979) et sa fonction de Président, qu'il exerçait depuis 1991, le 15 septembre dernier.

Morceaux choisis de son dernier discours sur les bancs de l'hémicycle

Le Tarn, c'est l'histoire de ma vie.
J'ai connu tous les bonheurs au service de notre département.

Ces 36 années dont 26 comme président ont été exaltantes, passionnantes, riches de rencontres et d'échanges, de projets, de bonheur, de réussite, comme parfois de tristes épreuves.

Ma première réalisation, le collège Jean Jaurès à Albi, un établissement d'enseignement là où se forment et se forgent les futurs citoyens, pour moi qui dois tout à l'école républicaine, est un souvenir particulièrement émouvant et important.

Puis viendront, avec l'ensemble des conseillers généraux puis départementaux, seuls ou en partenariat avec les autres collectivités locales :

- dans le domaine des **aménagement routiers et des déplacements**, l'autoroute A68 qui relie Albi à Toulouse, la rocade de Castres, la déviation de Carmaux, le viaduc routier du Viaur, la création de la SPL «d'un point à l'autre» qui gère les 23 lignes de bus du département, la création de 12 aires de covoiturage et demain l'autoroute Castres-Mazamet/Toulouse.
- Dans le domaine du **développement économique**, l'aide à la reconversion du bassin minier, la mise en place des contrats espace 2000 – contrats de pays - contrats Atout Tarn, l'aide à la reprise d'entreprises artisanales et commerciales en milieu rural, la création de la SAEM e-tera qui installe la fibre et le très haut débit, la création de la zone d'activité «Les portes du Tarn».

- Dans le domaine de **l'enseignement**, le soutien à la création de l'école des mines Albi-Carmaux, de l'université Champollion, de l'IUT de Castres, la création de 3 collèges, la rénovation complète du parc des collèges tarnais depuis 1991, la création du Conseil départemental jeunes, la création du chèque collégien.

- Dans le domaine de la **culture**, la réhabilitation du Palais de la Berbie (musée Toulouse-Lautrec), l'aménagement de l'abbaye-école de Sorèze, les archives départementales, la mise en valeur du patrimoine industriel (musée de la mine, musée du textile), la création d'un plan départemental de randonnée.

> J'adresse à Christophe Ramond mes vœux les plus chaleureux pour qu'il défende les projets en cours

- Dans le domaine du **sport**, le développement des conventions passées avec une cinquantaine de comités sportifs. Ces aides financières contractualisées font du département le premier partenaire du sport tarnais, la poursuite du parrainage des sportifs tarnais qui s'adresse désormais exclusivement à de jeunes espoirs, l'aide à l'accueil des étapes du Tour de France, à l'organisation de manifestations nationales ou internationales annuelles ou ponctuelles, accompagnement des projets d'aménagement du stadium municipal d'Albi ou du stade Pierre Fabre à Castres.

- Dans le domaine de **l'environnement**, la création de Trifyl, l'amélioration de la desserte en eau potable ainsi que d'avoir initié parmi les tout premiers départements un agenda 21 départemental.

- Dans le domaine **social**, la territorialisation des services sociaux départementaux pour garantir une égalité d'accès aux usagers sur tout le territoire par la mise en place de 12 maisons du Département, le soutien financier à la création d'EHPAD, l'accompagnement des associations d'aide à domicile,

la mise en place d'un dispositif pour lutter contre la désertification médicale.

Je n'en retire aucune gloire mais simplement, le sentiment du travail accompli avec une forte identité tarnaise qui m'a façonné et dans laquelle je suis profondément enraciné.

Passer le relais, c'est bien plus qu'un geste symbolique. C'est une promesse de fidélité. Fidélité et reconnaissance à ceux qui m'ont permis de servir le Tarn, mais fidélité aussi en l'avenir en transmettant cette ardente obligation de solidarité entre les hommes et les territoires qui ont toujours permis à notre département de se dépasser et d'aller de l'avant.

Sénateur, je continuerai à servir le Tarn en restant un élu de terrain, praticien au quotidien de la démocratie locale.

Je garde confiance en l'avenir et je continue à croire en l'Homme dans sa diversité et sa singularité, à croire en la force de nos institutions, à croire en nos valeurs républicaines : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité.

Le travail n'est jamais achevé mais le chemin pour un Tarn qui ose, pour un Tarn qui innove est clairement tracé.

J'adresse à Christophe Ramond mes vœux les plus chaleureux pour qu'il défende les projets en cours, primordiaux pour notre département, le «désenclavement toujours» mais surtout qu'il fasse preuve d'innovation et de volonté dans un monde en perpétuelle évolution.



Patrice Bédier,
nouveau conseiller départemental du canton Albi 4

La démission de Thierry Carcenac de son mandat de Conseiller départemental a pour conséquence l'arrivée sur les bancs de l'Assemblée départementale de son remplaçant Patrice Bédier.

Agé de 34 ans, conseiller municipal d'opposition à Albi, Patrice Bédier siègera à la commission des finances et de l'administration.

Le Département solidaire de ses territoires

RD 964 Liaison Gaillac-Graulhet

Canton Les deux rives

Confronté à une dégradation importante de la **RD 964 qui relie Gaillac à Graulhet**, le Département a engagé en 2016 une série de travaux de rectification et de calibrage sur une section de 6,5 kilomètres (communes de Técou et de Cadalen). La chaussée est déformée en de nombreux points du fait de l'augmentation du trafic (+ 33 % entre 2005 et 2014, doublement du trafic poids lourds), la nature du sol offrant peu de résistance. **Ces travaux doivent s'échelonner sur une durée de 5 années et sont estimés à 7,5 millions d'euros.**

Dès le 10 juillet dernier et pour 3 mois, le Département a procédé à une nouvelle tranche de travaux (déplacement de réseaux, ouvrages hydrauliques, démolition de la chaussée actuelle, raccordement avec les travaux réalisés en 2016...). 950 mètres de chaussée neuve ont été réalisés, entre le lieu-dit Le Bosc et le carrefour du hameau des Barthes. Le carrefour avec la RD6 vers Cadalen a été également mis en sécurité. La réouverture de la circulation a été effective à la fin du mois de septembre.



Blaye-les-Mines

Canton Carmaux 2 - vallée du Cérou

La commune de Blaye-les-Mines poursuit l'aménagement de la base de loisirs de l'Endrévié. La création d'un city-stade permettant la pratique de différents sports collectifs a été soutenue par le Département à hauteur de **27 100 euros**.



Photo : Mairie de Blaye-les-Mines



RD 97 Arthès

Canton de Saint-Juéry

La route départementale 97, route de Carmaux, à Arthès va connaître d'importants travaux pour requalifier l'entrée de l'agglomération en sécurisant les carrefours, les arrêts de bus et les cheminements piétonniers tout en limitant la vitesse excessive. Le Département, qui a passé convention avec la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour la maîtrise d'ouvrage, participe aux deux tranches de cet aménagement urbain à hauteur de **642 000 euros**.



Monestiés

Canton Carmaux 2 – Vallée du Cérou

Le pont qui enjambe le Cérou à Monestiés sur la RD 73 a totalement été rénové par le Département, liant parfaitement sécurité et esthétique, redonnant tout son cachet à cet endroit. **Montant des travaux : 270 000 euros.**



Viterbe - Canton Plaine de l'Agout

La commune de Viterbe a entrepris des travaux d'extension, de rénovation énergétique et de mise en conformité de ses bâtiments scolaires. Le Département l'a accompagnée pour un montant de **80 000 euros** dans le cadre du fonds de développement territorial.



Voirie départementale

Le Tarn gère 4 150 kilomètres de routes départementales. En 2017, 190 kilomètres de ces routes bénéficient de travaux de revêtement pour un montant total de **8 500 000 euros**. Parmi les réalisations marquantes, 7 kilomètres d'émulsion coulée à froid sur la **RD83** (liaison Castres-Lautrec-Graulhet) pour un montant de 355 000 euros, 2,1 kilomètres de béton bitumineux sur la **RD85** (commune de Saint-Affrique-les-Montagnes) pour un montant de 304 000 euros ou 11,3 kilomètres d'enduit superficiel d'usure sur la **RD53** (commune de Paulinet) pour un montant de 179 000 euros.

Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne

Qu'est-ce que l'habitat indigne ?

L'habitat indigne se définit comme la situation d'habitat où existe un risque ou un danger pour la santé ou la sécurité des occupants. Sont également concernés les locaux utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage. Il est parfois difficile de distinguer les différentes notions : non décence, salubrité publique, insalubrité, péril...

Quelles sont les missions du pôle ?

- Il centralise les situations et les plaintes de mal logement ;

- il informe et oriente les particuliers dans leurs démarches ;
- il coordonne l'action des partenaires pour le traitement global des situations ;
- il accompagne les communes dans la mise en œuvre des procédures de police administratives.

A qui s'adresse le pôle ?

- Aux locataires ou aux propriétaires qui veulent connaître leurs droits et obligations et les procédures à mettre en œuvre ;

- aux professionnels qui souhaitent s'informer sur les démarches et accompagner une personne en situation de logement indigne ;
- aux élus qui ont besoin d'un appui dans la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire.

Quel est le rôle du Département ?

Il intervient à plusieurs titres :

- l'accompagnement dans leurs démarches des personnes suivies socialement ou fragilisées ;

- le financement d'un programme d'intérêt général départemental qui permet aux propriétaires occupants d'être accompagnés gratuitement dans leurs démarches pour réaliser des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation ou visant à remédier à l'insalubrité de leur habitation ;
- une participation aux commissions partenariales du pôle.

19 rue de ciron 81013 - Albi CEDEX 9
Tél. 05 81 27 50 49

ddt-secretariat-direction@tarn.gouv.fr

Social

Semaine mondiale de l'allaitement

Les services PMI du Département participent à la **semaine mondiale de l'allaitement du 16 au 20 octobre**, organisée par le réseau d'allaitement du Tarn. Des consultant·es en lactation, auxiliaires puéricultrices, infirmières puéricultrices, sages-femmes accueilleront mamans et futures mamans pour partager et

échanger autour de l'allaitement maternel.

A Albi le 17 octobre à la ferme de Pratgraussals, à Lavaur le 19 octobre au centre hospitalier, à Castres le 20 octobre le vendredi 20 octobre.
Renseignements : reseau.allaitement-81@gmail.com



Lancement d'un nouveau site internet pour les jeunes Tarnais

La Fédération départementale Léo Lagrange Tarn, soutenue par la DDCSPP, le Département, la CAF et la MSA, propose à travers sa mission « Information Jeunesse » **un nouveau site internet** en direction des jeunes Tarnais pour faciliter leurs démarches du quotidien et leur permettre de mener

à bien les projets de vie qu'ils souhaitent entreprendre.

Ce site offre de manière fiable accessible et lisible, un recensement et un décryptage de la ressource et des dispositifs tarnais. Un éventail de réponses adaptées est apporté sur les problématiques des jeunes tarnais, telles que le logement, le job, le stage de 3^e, l'orientation et la formation, l'engagement, la mobilité internationale, la santé et les vacances

autonomes.

Ce site s'adresse aux jeunes domiciliés dans le Tarn, entre adolescence et « trentaine ». Il s'adresse également aux parents désireux

de s'informer pour leurs enfants. Un espace est réservé aux élus et aux acteurs jeunesse du territoire inscrits dans une politique jeunesse qui souhaitent mettre en place des

actions concrètes en faveur des jeunes sur leur territoire.

De nombreux outils pratiques ont été conçus : des conseils pour s'organiser, un décryptage des aides, des agendas thématiques, une boîte à outils téléchargeables ainsi qu'un répertoire de contacts tarnaïens les orientant vers les structures et les institutions dont ils ont besoin.

Rendez-vous sur
www.pourlesjeunestarnais.com

Contact : Elyse ETEVE
Réseau Information Jeunesse Tarn
porté par la Fédération départementale Léo Lagrange du Tarn
10, place de la Marne - 81000 ALBI
05 63 56 22 54
communication.leolagrangetarn@outlook.fr

Jeunesse



Photo : Mickaël Noël



L'hôtel Reynès rénové

Siège de la Chambre de commerce d'Albi dès 1928, propriété du Département du Tarn depuis 2010, l'Hôtel Reynès rouvre définitivement en cet automne 2017 ses portes aux visiteurs et aux Tarnais.

Le Département a investi 2,3 millions d'euros pour la rénovation de ce monument historique

(reprise des façades, rénovation des encadrements, réfection de la toiture, du sol

de la cour d'honneur, mise en accessibilité...). Les locaux ont permis d'aménager un nouvel espace de valorisation des destinations tarnaises et accueillent désormais **le Comité Départemental du Tourisme (CDT), Tarn Réservation Tourisme, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP81), les Logis, Clévacances...**

Plus de 2000 personnes ont pu visiter l'Hôtel Reynès lors des Journées européennes du patrimoine.

Patrimoine

Photo : Mickaël Noël



Bio

5^e édition du guide des producteurs bio tarnais en vente directe.

Depuis 2012, le Département du Tarn et la Chambre d'agriculture proposent le guide des

producteurs bio du Tarn en vente directe. La 5^e édition de ce guide comptabilise 162 producteurs

et détaille leurs points de vente ainsi que leur appartenance à des marques favorisant les circuits courts ou de proximité.

Ce catalogue, tiré à 9500 exemplaires, est diffusé aux différentes structures agricoles et principales collectivités locales tarnaises ainsi que dans les offices de tourisme du département et dans les réseaux

de distribution de produits bio. Il peut être téléchargé aux adresses suivantes : www.tarn.chambagri.fr ou www.tarn.fr.

En cliquant sur <http://guidebio.tarn.fr> une carte interactive permet une consultation facilitée des producteurs concernés par type de produit ou exploitation.



Des récits et des vies, un jeu pour libérer la parole

Des récits et des vies est un jeu idéal pour parler, au hasard des cartes, des choses importantes ou légères qui nous tiennent à cœur, des petits et grands bonheurs du quotidien, des souvenirs et des projets, des émotions qui nous façonnent sans oublier l'imaginaire et la poésie.

Le rythme de vie de nos journées, de nos semaines, des années qui passent, ne nous laisse guère le temps de raconter, transmettre, questionner, ce qui fait sens pour nous, ce qui nous touche et de rencontrer les autres au-delà des apparences, des a priori, du « Ça a été ta journée ? », « Qu'est-ce que vous faites dans la vie ? », etc.

A travers 5 thématiques, les récits de vie, les émotions, les valeurs, l'imaginaire, la parentalité, le jeu *Des récits et des vies* permet d'approfondir les relations avec nos proches, de découvrir des situations semblables et qui ont besoin

de partager leurs vécus, et sert également de support pour les rencontres intergénérationnelles. Ce jeu tous publics est utilisé par les professionnels (psychologues, animatrices, ergothérapeutes, orthophonistes, médiateurs, etc) dans les EHPAD, CCAS, associations, structures dédiées aux personnes en situation de handicap, exclusion, ruptures de vie, etc. Dans ce cadre, des animations sont proposées in situ et des formations sont dispensées aux professionnels.

Un jeu 100 % tarnais

Des récits et des vies est entièrement fabriqué en France, dans le Tarn et imprimé par Couleurs d'Autan.

Actuellement, des animations autour *Des Récits et des vies* sont organisées dans différentes struc-

Jeu



tures dans le cadre de la CFPPA, Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées du Tarn.

Pour en savoir plus
Association Le comptoir aux histoires à Castres
Caroline Chavelli
<http://desrecitsetdesvies.com>

Photo : SDIS81



Solidarité

Les sapeurs pompiers du Tarn engagés hors département

Les sapeurs-pompiers tarnais ont été fortement sollicités tout au long de l'été 2017 et même encore en septembre, tant sur le territoire départemental que en dehors de leurs frontières. Les feux de forêts ont massivement mobilisé les sapeurs-pompiers du SDIS 81 qui sont intervenus dans le cadre de colonnes de renforts constituées avec d'autres SDIS de l'ex-région Midi-Pyrénées. Ces renforts ont été engagés

dans les départements de l'Aude, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Var et Vaucluse. L'un d'eux a même été déplacé jusqu'en Haute-Corse, pour lutter contre le feu de Manso. Au delà des feux de forêt, les Tarnais ont aussi assuré un renfort exceptionnel du SDIS de l'Ariège le 14 juillet, à l'occasion de l'étape ariégeoise du Tour de France. Enfin, le 7 septembre dernier, 5 sapeurs-pompiers tarnais ont

intégré le détachement HUSAR* zone sud engagé à Saint-Martin pour intervenir sur les conséquences de l'ouragan IRMA et prêter main forte aux sinistrés. Au total, 309 sapeurs-pompiers ont été engagés sur ces missions pendant une durée globale de 49 jours.

*HUSAR : Heavy Urban Search And Rescue. Unité urbaine lourde de recherche et de sauvetage.



Photo : Comité du Tarn Basket

Hommage

Le Président du comité du Tarn de basket, **Bernard Ladet** (photo) s'est éteint cet été, à l'âge de 70 ans, après avoir lutté avec dignité contre la maladie.

Graulhetois très connu dans le monde associatif, il a été un exemple de bénévolat dans le milieu du basket. Ancien joueur, entraîneur et arbitre, il a présidé depuis une vingtaine d'années aux destinées du Comité du Tarn. Il était également membre du comité directeur de la ligue des Pyrénées.

Dirigeant visionnaire, il aura toujours été un partenaire loyal du Conseil départemental.



Nouvelle réunion FSE : le Département accompagne les porteurs de projets bénéficiaires du Fonds social européen

Social

Depuis 2015, le Département est gestionnaire de crédits du Fonds social européen au titre de l'axe 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion ». À ce jour, plus de 3,2

millions d'euros ont été mobilisés pour le cofinancement d'actions visant essentiellement l'accompagnement des publics vulnérables pour l'accès ou le retour à l'emploi durable.

Afin d'accompagner les porteurs de projets dans la sécurisation de leurs actions au regard des règles et obligations liées à un tel financement, le Département les réunit régulièrement pour **les informer et les former aux étapes**

nécessaires à une juste mobilisation de ce fonds.

Ces séances permettent aux porteurs de projets d'acquérir les connaissances leur permettant une bonne gestion de leurs dossiers FSE et leur offrent la possibilité d'échanger sur leurs expériences. Ainsi, cette année, après avoir bénéficié des premières formations en janvier et mars, les porteurs ont participé à un nouveau temps d'échange le 19 juin dernier concernant le bilan d'exécution 2016.

Au total, ce sont une centaine de participants qui ont pu bénéficier de ces rencontres. Cette dynamique sera poursuivie au second semestre et de nouvelles sessions seront proposées aux porteurs de projets.



Concours photo amateurs « Tarn : un autre patrimoine... »

Avis aux photographes amateurs du Tarn et d'Occitanie! La Conservation des musées du Tarn lance un concours photo pour les amateurs autour du « patrimoine dans tous ses états », c'est-à-dire les lieux de production (industrielles, agricoles, touristiques...) tarnais qui ne sont plus en activité mais font partie de l'histoire du

département. Les photographies gagnantes seront présentées en 2018 lors d'une exposition itinérante sur tout le territoire du Département du Tarn.

Amis photographes, à vos appareils ! Vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 pour nous soumettre vos clichés !

Retrouvez les modalités et le règlement complet du concours sur notre site internet : <http://musees-departementaux.tarn.fr>

Culture

Expo Pierre Jamet au Musée-mine départemental

Pour faire suite à la thématique 2017 portant sur les loisirs et divertissements proposée cette année, le Musée-mine départemental accueille une exposition sur les vacances. Et pas n'importe lesquelles : les premières, les plus belles !

En 1936, avec l'avènement du Front populaire et sous l'impulsion du Ministre de la jeunesse Léo Lagrange, le mouvement des auberges de jeunesse connaît en France un bel essor. Ces auberges

permettent aux jeunes de bénéficier des premiers congés payés et de voyager à des prix modestes afin de se rencontrer dans des lieux économiques, écologiques et mixtes. La suite, c'est jusqu'au 23 décembre au Musée-mine départemental.

Musée-mine départemental
2 av. de S'-Sernin
81130 Cagnac-les-Mines
05 63 53 91 70 - musee.mine@tarn.fr
<http://musee-mine.tarn.fr>



18 337 habitants
40 communes

Action sociale :

Maison du Département

11, boulevard du général de Gaulle
81400 Carmaux - 05 63 80 22 30

Pour les communes de Blaye-les-Mines, Carmaux (partie), Combefa, Labastide-Gabausse, Laparrouquial, Monestiés, Montirat, Saint-Benoît-de-Carmaux, Saint-Christophe, Le Ségur, Taïx, Tréviën, Virac.

Maison du Département

Square Bonaparte
81000 Albi - 05 63 77 31 00

Pour les communes d'Amarens, Bournazel, Les Cabannes, Cordes-sur-Ciel, Donnazac, Frausseilles, Itzac, Labarthe-Bleys, Lacapelle-Ségalar, Livers-Cazelles, Loubers, Le Riols, Marnaves, Milhars, Montrosier, Mouzieys-Panens, Noailles, Penne, Roussayroles, Saint-Marcel-Campes, Saint-Martin-Laguépie, Saint-Michel-de-Vax, Salles, Souel, Tonnac, Vaour, Vindrac-Alayrac.

Espace voirie :

Pole d'aménagement nord est
Place de la République
81400 Carmaux
05 63 80 12 20

Vos Élus :

Aline Redo

Membre de la commission cohésion sociale
Maire de Virac - aline.redo@tarn.fr

André Fabre

Vice-président de la
commission cohésion territoriale
Maire de Blaye-les-Mines
andre.fabre@tarn.fr

05 63 45 64 59



Canton
Carmaux 2
La Vallée
du Cérou

Accompagner nos aînés

Aujourd'hui, 660 personnes bénéficient de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) sur le canton pour un montant de 260 000 € par mois. Cette allocation à destination de nos aînés les plus fragiles permet, en fonction du projet de vie de chacun, soit d'accéder à un hébergement adapté soit de faciliter le maintien à domicile.

C'est à ce titre que notre canton expérimente le pack domotique. Il vise à prévenir la perte d'autonomie des personnes ou de la compenser. Fin 2014, nous avons donc installé sur toute une partie du canton (secteur Cordes-Vaour) des packs domotiques chez

10 bénéficiaires de l'APA. Relié à un système de téléalarme, ce pack permet notamment d'éviter les chutes et de prolonger le maintien à domicile.

Au-delà des aides financières et technologiques, le Département participe, par l'intermédiaire des associations du troisième âge, au maintien du lien social. En milieu rural comme urbain, certains peuvent en effet avoir un sentiment de solitude. Les clubs du 3e âge, grâce aux différentes animations qu'ils proposent, permettent à nos anciens de conserver une activité sociale et favorisent leur autonomie.

Coup de chapeau à la Gaule cordaise pour ses animations au lac de Souel

Ce plan d'eau a été créé en 1999 et appartient à la gaule cordaise. Sur 46 associations de pêche dans le Tarn, c'est toujours, à ce jour, la seule dans le département à être propriétaire d'un site similaire. Ce lieu se veut être convivial, ouvert à toutes générations, pour la pêche ou pour la promenade.

Durant l'été, pendant six semaines, sont organisées des soirées guinguettes, où l'on mange et l'on danse à l'ombre des peupliers, près de l'aire de pique nique.

Agriculture

En début d'année, des élevages de volailles dans notre département ont du lutter contre la grippe aviaire. Pour aider nos éleveurs en zone de surveillance mais non touchés par la maladie, le Département a financé à hauteur de 11 000€ les différentes analyses autorisant la commercialisation des volailles saines.



Défilé de la Saint-Privat.

Carmaux, une commune centrale

Le canton Carmaux 2 – La Vallée du Cérrou est souvent qualifié de territoire rural. Cela serait vite oublier Carmaux, cette commune remplie d'histoire et de festivités.

Notre Histoire est indissociable du verre. Le travail de ce matériau si fragile et renouvelable à l'infini a fait la réputation de notre bassin de vie et est au cœur des combats ouvriers. Aujourd'hui, le verre est mis à l'honneur en toute transparence au sein du Musée/ Centre d'art du verre au Domaine de la Verrerie.

Nous sommes fiers, en tant qu'élus du Département, de soutenir ce lieu unique en France réunissant 3 structures (Musée, Centre d'art et Centre de conservation et d'études

archéologiques) où les arts plastiques et design résonnent avec la conservation et la valorisation du patrimoine verrier.

Nous sommes également heureux de participer aux festivités carmausines, des temps forts connus dans tout le département et au-delà. Ces festivités, à l'image de la Saint Privat, sont inscrites dans nos coutumes locales. Elles se sont développées et désormais ce sont plus de 20 000 personnes qui se retrouvent à Carmaux la troisième semaine d'août dans la tradition des grandes fêtes du sud-ouest.

Notre patrimoine, c'est aussi cela et nous avons à cœur de le préserver.

Un canton chargé d'histoire

Du Moyen Âge à nos jours, les différentes époques ont laissé des traces indélébiles sur notre territoire. Certains de nos villages ont gardé l'architecture et les caractéristiques de ces siècles passés.

Ce patrimoine fait l'identité de notre canton et du département. Les touristes se pressent pour l'admirer et pour déguster nos « Saveurs du Tarn ».

Notre devoir collectif est aujourd'hui de préserver, valoriser et partager ce patrimoine. Ce n'est pas une dépense, c'est un investissement. C'est investir dans l'avenir auprès de nos entreprises locales et dans le tourisme.

Depuis de nombreuses années, le Département a développé une politique ambitieuse aux côtés de communes, d'associations ou de particuliers du canton en matière de valorisation du patrimoine. C'est ainsi que le château de Penne revit peu à peu, que l'église de Larroque au Riols a retrouvé de sa superbe ou que la Croix des Fargues à Vindrac-Alayrac a pu être restaurée.

Depuis 2015, le Département du Tarn a investi près de 250 000 € pour la préservation de notre patrimoine sur le Canton Carmaux 2 – La Vallée du Cérrou.



Château de Penne.

Soutenir les collectivités et aménager le territoire

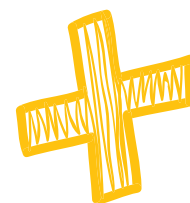
Le Département est un partenaire essentiel des communes et des intercommunalités. Notre Collectivité les soutient à travers une aide à l'ingénierie et au financement de projets afin d'améliorer les services offerts à la population et préserver le cadre de vie sur tout le territoire.

Mairies, écoles, équipements sportifs ou touristiques, stations d'épuration, la conception, la réalisation et l'entretien de ces infrastructures sont nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Malgré un contexte budgétaire contraint, il est important pour les collectivités locales d'être accompagnées pour soutenir l'activité de nos territoires et de ses entreprises.

Au-delà des projets portés par les communes, le Département investit en 2017 plus de 76 millions d'euros au service du territoire pour dynamiser le tissu économique et maintenir son attractivité. Cela passe notamment par l'amélioration du réseau routier comme la RD 922 à l'entrée de Cordes-sur-Ciel ou par la rénovation des collèges du canton comme la réfection de la cour du collège Val-Cérrou.



Collège Val de Cérrou à Cordes.



Préparer l'avenir des collégiens

Nourritures terrestres et culturelles : de la table à la tablette

Le Conseil départemental consacre 24 millions d'euros par an à sa politique éducative qui vise à créer les conditions de la réussite des collégiens et les prépare au mieux à leur vie de futurs citoyens.

La restauration scolaire

Des produits tarnais dans les assiettes, une tendance qui se confirme grâce à la mise en place des circuits courts

En 2009, quand le département encourage les premiers circuits courts d'approvisionnement alimentaire, les collèges tarnais y voient une expérience intéressante. Aujourd'hui, le procédé est en usage courant et monte en puissance. « *Les parents, préoccupés de la santé de leurs enfants, y sont favorables. Les circuits courts sont un maillon de la découverte et de l'éducation alimentaire, ainsi qu'un appui aux producteurs tarnais* » résume Didier Houlès, vice-président du Conseil départemental et président d'Agropoint, le centre agroalimentaire tarnais. Les collèges peuvent légalement procéder à des achats « hors marché » au-dessous de 25 000 euros, ce qui ouvre un espace aux denrées locales. Tous adhèrent au principe, d'ailleurs la demande est de plus en plus forte. Un cuisinier référent va d'un collège à l'autre, à la demande, pour informer sur les nouveaux matériels et vient en aide aux équipes de cuisine pour du conseil ou pour la mise en place du « menu tarnais », dont la fréquence est établie entre chaque vacances. « *C'est un service à la carte que nous mettons à disposition des collèges, en leur indiquant les produits et les fournisseurs* » indique Anne Bermond, diététicienne, chargée de mission « restauration de collectivités et nutrition » à Agropoint. Elle analyse les menus que les collèges lui envoient, vérifie leur équilibre, le respect des fréquences de service sur certains plats, notamment les fritures.



Des formations pour les chefs de cuisine

Tous les ans, en janvier-février, le Département organise une session d'information-formation, par groupes de 20 cuisiniers et gestionnaires de collèges. Elle porte sur les nouvelles pratiques, comme l'adaptation à

l'étiquetage alimentaire, ou les repas alternatifs sans viande ni poisson, qui doivent préserver une quantité satisfaisante de protéines. Le Conseil départemental a proposé aux collèges volontaires l'opération « Un fruit à la récré » au cours de deux semaines, une en septembre sur des fruits d'été, une autre au printemps, le temps des cerises, des fraises, des premiers abricots. Cette initiative, bien perçue, a même donné l'occasion de goûter



Photo : Agropoint

Les rencontres Rest&Co.

certains légumes et d'organiser une séance d'éducation nutritionnelle.

Manger local est-il possible en toute saison et sur une offre diversifiée ? Il reste des secteurs où la production locale est insuffisante pour répondre aux besoins des collèges. C'est le cas du maraîchage. Les producteurs tarnais assurent une offre soutenue, qu'il s'agisse des produits laitiers, fromages et yaourts, viandes, fruits et même certains légumes secs. On trouve des lentilles tarnaises dans les assiettes des collégiens. Deux chiffres donnent une indication des volumes des circuits courts dans le Tarn. Ils représentent 15 % du budget des denrées alimentaires des collèges et 33 % sont consacrés à des entreprises ayant leur siège dans le département. La réflexion concerne maintenant « l'étape suivante », l'objectif étant de mieux structurer les filières et fluidifier les approvisionnements. L'enjeu est d'importance, mais une évidence s'impose : la dynamique des circuits courts est en marche.

Rest&co et Speed Meetings

Ce Salon professionnel de la restauration collective, organisé par Agropoint, en est à sa 9^e édition. Il vise les collèges, mais aussi les hôpitaux, maisons de retraite, cuisines centrales, etc. Une trentaine d'entreprises exposantes y tiennent un stand et proposent leurs produits à 300 collectivités servant 96 000 repas/jour. Il s'est tenu le 26 avril dernier à Saint-Sulpice. Depuis cette année, Agropoint – en partenariat avec la Chambre d'agriculture – y ajoute des Speed meetings, des rencontres d'une vingtaine de minutes en face à face où les établissements accueillent des fournisseurs. Ces contacts conduisent souvent à des contrats d'affaires.



Photo : Agropoint

Speed meeting entre producteurs et acheteurs.



Photo : Agropoint

La dynamique des circuits courts est en marche.

> **11 500** repas sont servis quotidiennement

> **75 500 €** sont consacrés à la maîtrise sanitaire

> **480 000 €** : montant de l'allocation de restauration scolaire pour **3 929** bénéficiaires (soit en moyenne **122 €** par élève bénéficiaire)

> **8 €** : prix de revient moyen d'un repas

> **3,08 €** : prix du repas payé par l'élève

> **5 €** : participation moyenne du Département au prix du repas



> 24 millions d'euros pour les collèges

> 31 collèges publics – 14 419 élèves

> 11 collèges privés – 3 504 élèves
soit 17 923 élèves

> Montant d'aide au fonctionnement
pour les collèges publics : **15 200 300 €**

> Montant des investissements pour les
collèges publics : **6 777 000 €**

> Montant de l'aide au fonctionnement
aux collèges privés : **2 080 282 €**

> Le Département consacre aux collèges
1 340 € par élève et par an.

C'est un dictionnaire
pour chaque élève rentrant en 6^e



Un chéquier collégien
d'une valeur de 80 € par élève



Le Département c'est aussi,
en fonctionnement :

- 445 000 € pour l'enseignement supérieur ;
- 110 000 € aux réseaux d'écoles (100 écoles et 6 156 élèves).

en investissement :

- près de 500 000 € pour les investissements immobiliers en faveur de l'enseignement supérieur.

Tableau numérique au collège Aristide Bruant.



Experimentation : tablettes numériques aux collèges

> Collège Jean Jaurès (Albi)
372 tablettes/élèves et 57 tablettes/enseignants

> Collège Jean Monnet (Castres)
323 tablettes/élèves, 54 tablettes/enseignants

Équipements de classe mobile :

> Collège Aristide Bruant (Albi)
60 tablettes/élèves, 24 tablettes/
enseignants

> Collège Victor Hugo (Carmaux)
45 tablettes/élèves,
15 tablettes/enseignants

> Collège Vallée du Thoré
(Labastide-Rouairoux)
30 tablettes/élèves,
13 tablettes/enseignants

> Collège de la Montagne Noire
(Labruguière)
45 tablettes/élèves,
22 tablettes/enseignants

> Collège Marcel Pagnol
(Mazamet)
45 tablettes/élèves,
16 tablettes/enseignants

> Collège Pierre Suc (Saint
Sulpice)
60 tablettes/élèves,
29 tablettes/enseignants



Illustration : illovevector

Priorité au numérique

Le Conseil départemental investit afin que les collégiens tarnais aient accès aux nouveaux outils de la pédagogie numérique.

« Le Conseil départemental a répondu à deux appels à projets Collège numérique, en lien avec l'Académie, qui s'inscrivent dans le Plan Numérique pour l'Education, initié par l'État » indique Guy Malaterre, vice-président du Conseil départemental, en charge de l'enseignement. La mise en œuvre du dispositif a commencé avec deux collèges préfigurateurs, où les élèves et les enseignants ont été pourvus de tablettes numériques, les collèges Jean Jaurès d'Albi et Jean Monnet de Castres. L'opération a ensuite été étendue à six nouveaux établissements, en direction des élèves de 5ème et des enseignants. A la rentrée de l'année scolaire 2017/2018, le collège des Portanelles à Lautrec, sera lui aussi associé à ce schéma numérique disposant

d'un wifi mobile. Une autre innovation importante prend place dans cette modernisation qui prépare les élèves aux nouveaux usages du numérique et aux métiers de demain. « Ce réseau aura un autre avantage qui a été déterminant dans nos choix : il placera tous les collégiens tarnais, qu'ils étudient en ville ou dans un canton rural, à égalité devant l'accès à la connaissance et aux nouveaux

> Le Département joue la carte citoyenne de l'égalité entre les collèges

outils pédagogiques. L'option du Département est un choix citoyen » ajoute Guy Malaterre. Il fallait un collège test pour vérifier l'efficacité de l'architecture du réseau, identifier les écueils éventuels pour les résoudre, avant d'étendre le modèle aux trente et un collèges tarnais. Le choix, avec l'adhésion spontanée de la

Principale et de l'État, s'est porté sur le collège Aristide Bruant d'Albi où le nouveau système numérique sera à disposition des élèves et des enseignants au cours du premier trimestre de l'année scolaire. Cette expérimentation donnera au Conseil départemental une feuille de route qui sera définie en fin d'année. Le cliché de la « Révolution numérique », si souvent utilisé, a désormais cédé la place à une « évolution permanente » : le Conseil départemental du Tarn, en modernisant le dispositif, joue la carte citoyenne de l'égalité entre les établissements, les collégiens et les territoires. Et celle de l'avenir.



Un vrai parcours culturel et artistique

Le Conseil départemental offre la possibilité aux élèves de profiter de l'accompagnement artistique et culturel. L'objectif est d'effacer les inégalités entre les collèges et les territoires. « *Notre action porte sur la qualité et la diversité de l'offre proposée aux 31 collèges tarnais* » précise Laurent Vandendriessche, vice-président du Conseil départemental en charge de l'action culturelle. Ce dispositif a fait l'objet d'une convention entre le département, l'Education nationale et la direction académique de l'action culturelle. « *On n'est pas sur de la simple animation, mais du projet authentique, avec un parcours pédagogique portant sur l'année scolaire, du contenu, et un rendu qui permet de l'évaluer. L'enfant, de la 6^e à la 3^e, peut couvrir tous les champs artistiques* » indique Laurent Vandendriessche. Le dispositif mobilise directement les services départementaux : la conservation départementale des musées (Château-musée du Cayla, Musée-mine et Musée du textile), ainsi que le service éducatif des Archives. Il sollicite des structures conventionnées assurant chacune une médiation : l'Adda (musique, danse, théâtre), le Conservatoire de musique et de danse du Tarn, le Centre d'art « Le lait », la Scène Nationale d'Albi, avec un module spécifique « Collèges au théâtre », la Fédération des Œuvres Laïques qui a élargi son réseau

> Le Département travaille avec des structures conventionnées

jeune public vers les collèges à la demande du département, et Médiatarn, une association intervenant dans « Collège au cinéma » auquel participent 30 collèges tarnais. « *Le Département fait partie des 5 premiers en France en matière de fréquentation de ce dispositif* » rappelle Laurent Vandendriessche. S'y ajoutent les Rencontres des ateliers artistiques cinéma audio-visuel (RAACAV) où les collégiens réalisent et présentent des courts métrages. Le troisième volet de l'intervention concerne les projets d'établissement ou interétablissements. « *Le*

département prend en charge l'intervenant culturel sur les arts plastiques, les sciences, etc. Nous sommes dans la co-construction du projet, pas dans la commande ou l'injonction. Le Département fait une offre culturelle, mais c'est la communauté éducative qui décide d'y souscrire » souligne encore Laurent Vandendriessche. La qualité des projets et des intervenants, la richesse de l'offre ont conduit à une large participation des collèges, facilitée par l'aide au transport : le Département prend en charge 50 ou 70 % des frais engagés pour transporter les élèves lors de projets culturels. L'accès de tous les collégiens à la culture passe aussi par là.

Une large participation dans des domaines artistiques très divers

> 5 317 collégiens ont participé à « Collège au Cinéma », où le département prend en charge 60 % du prix de la place. 100 étaient présents aux « RAACAV » à Sorèze (ateliers audio-visuels)

> Sur le patrimoine, 29 projets ont bénéficié d'une médiation ou accompagnement des Archives ou de la Conservation départementale des musées

- 24 projets ont permis à 3 580 collégiens d'être sensibilisés à l'art contemporain au travers d'ateliers, rencontres d'artistes, expositions proposées par le centre d'art Le Lait ou l'association Afiac
- 1 050 ont participé à des rencontres sur des écritures contemporaines
- 3 345 ont effectué un parcours autour de la musique
- 980 ont été sensibilisés à la danse (« Danse à l'école et au collège »)

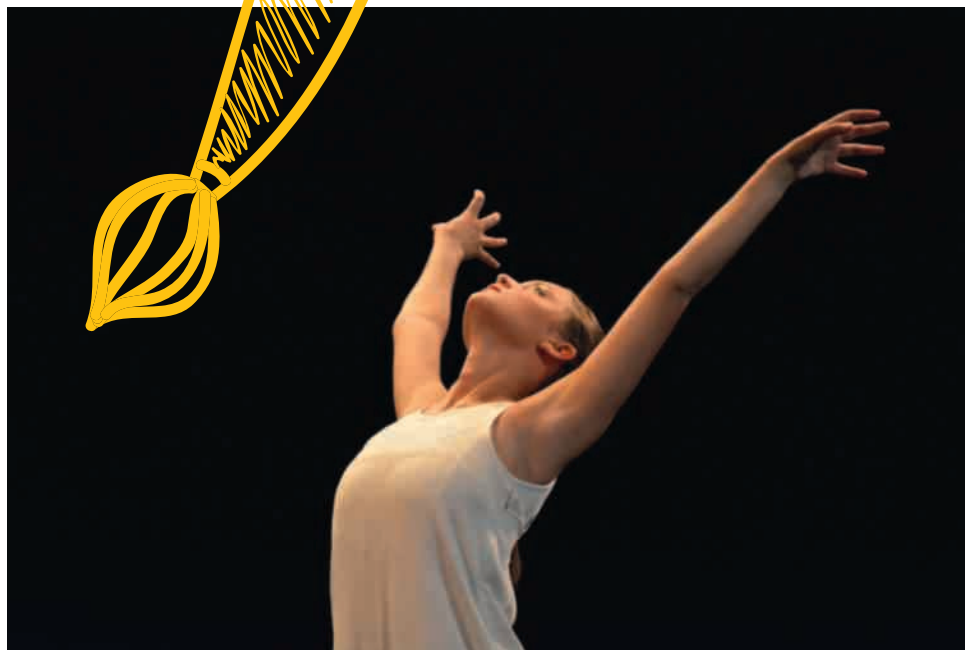
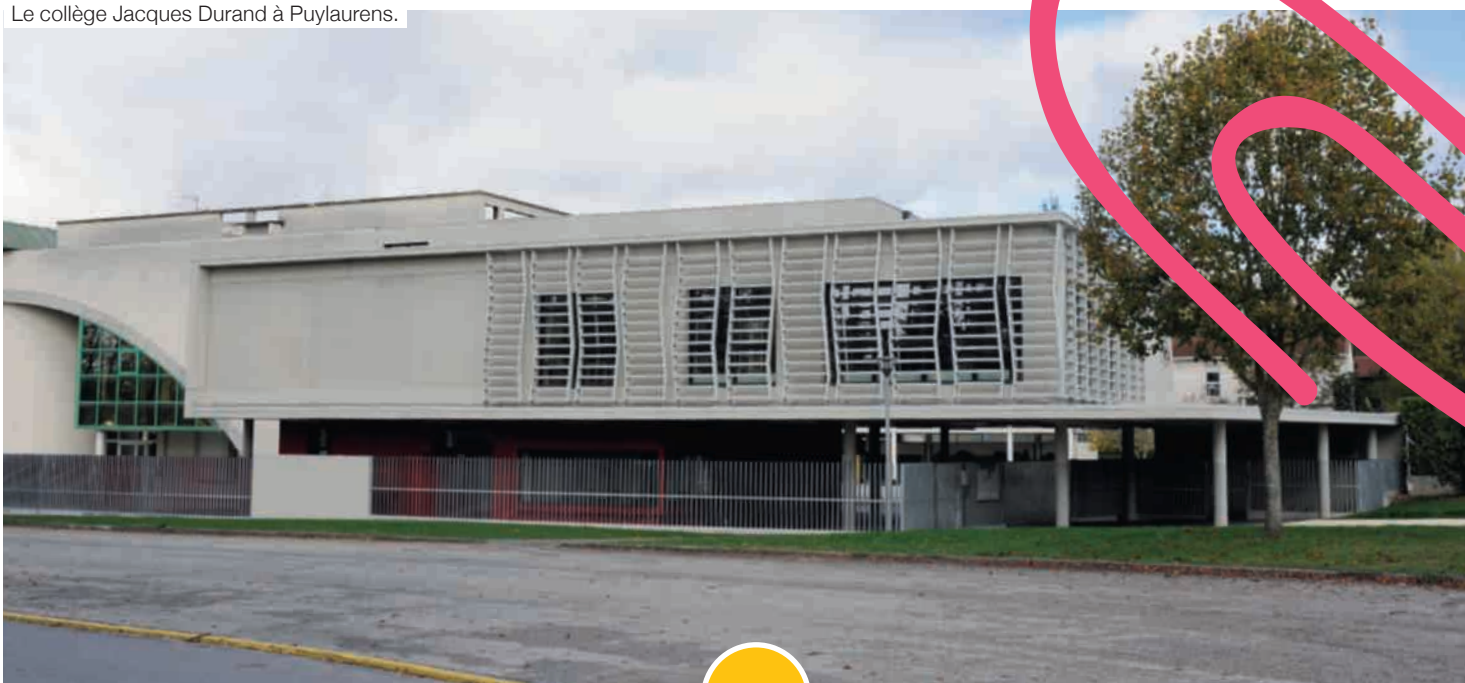


Photo : Conservatoire de musique et de danse du Tarn



Photo : Conservatoire de musique et de danse du Tarn

Le collège Jacques Durand à Puylaurens.



Des travaux en cours :

10 000 000 € pour le collège Albert Camus à Gaillac, où la restructuration totale des bâtiments se poursuit. Une tranche de travaux (salles de sciences et de technologie) a été livrée pour la rentrée scolaire. L'ensemble de la rénovation devrait être terminé à la fin de l'année 2019.

204 000 € pour la fin des travaux de rénovation du collège **Jacques Durand** à Puylaurens (ravalement de toutes les façades, réfection complète de la cour, local de maintenance, vestiaires).

400 000 € pour 5 nouveaux collèges qui vont bénéficier d'opérations de mise en accessibilité (**Jean Jaurès** et **Jean Monnet** à Castres, **Madeleine Cros** à Dougne, **Vallée du Thoré** à Labastide-Rouairoux et **Louisa Paulin** à Réalmont).

Des travaux à venir :

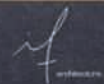
1 100 000 € au collège **Alain Fournier** à Alban (isolations extérieures, remplacement de menuiserie, rénovation des installations thermiques).

1 800 000 € au collège de la **Catalanié** à Brassac (isolation, remplacement des menuiseries).

2 300 000 € au collège du **Montalet** à Lacaune (restructuration du bâtiment administratif, isolation, toiture...).



RESTRUCTURATION DU COLLEGE ALBERT CAMUS - GAILLAC



Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie



Marie-Claire Malroux,

Conseillère départementale
du canton de Saint-Juéry,
vice-présidente
déléguée à la cohésion sociale,
en charge des personnes âgées



Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) est chargé, dans le Département, de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques liées à l'autonomie et la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées. Le CDCA a pour mission d'assurer la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département. Il est compétent en matière de prévention de la perte d'autonomie, d'accompagnement médico-social et d'accès aux soins et aux aides humaines ou techniques.

Il est également compétent en matière d'accessibilité, de logement, d'habitat collectif, d'urbanisme, de transport, de scolarisation, d'intégration sociale et professionnelle et d'accès à l'activité physique, aux loisirs, à la vie associative, à la culture et au tourisme.

Pour être plus proche et à l'écoute des besoins des seniors et des personnes en situation de handicap

Présidée par Marie-Claire Malroux, le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) compte 167 membres. Il réunit les représentants des usagers et leurs proches, des institutionnels locaux, des professionnels et organismes du secteur de l'âge et du handicap, et des personnes qualifiées. Cette instance a pour but de renforcer la démocratie participative afin de faciliter la co-construction et la mise en œuvre des politiques publiques territoriales en matière d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

> Un projet commun
qui donne du sens au
« vivre ensemble »

Après la mise en œuvre de la réforme de l'APA, l'installation de la Conférence des financeurs et l'élaboration du Schéma gériatrique départemental, le Conseil départemental a procédé à la mise en place du CDCA. Cette instance se substitue aux Conseils départementaux consultatifs des personnes handicapées et aux Comités départementaux des retraités et des personnes âgées (CODERPA).

Relier sous une même appellation la citoyenneté et l'autonomie, voilà un projet commun qui donne du sens au vivre-ensemble. L'allongement de la durée de la vie représente une victoire sans précédent pour notre société mais cette transition démographique implique de repenser le rapport au vieillissement. Elle pousse le Conseil départemental à se questionner sur la place que celui-ci souhaite pour les aînés dans la société.

En sa qualité de chef de file de la politique de l'autonomie dans les territoires et avant

même l'entrée en vigueur de la Loi NOTRe, le Département du Tarn avait fait le choix d'anticiper les impacts du vieillissement.

En faisant évoluer les politiques en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap, la collectivité s'est adaptée aux besoins d'accompagnement en veillant à ce que ces personnes disposent de services de qualité.

Le Conseil départemental consacre plus de 130 millions d'euros à sa politique en faveur de l'autonomie des personnes âgées et handicapées. 10 900 Tarnais sont bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie et 883 ont accès à la prestation de compensation du handicap.



Photo : fotolia-Barabas Attila

Le CDCA est consulté pour avis sur le projet régional de santé, le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et délégués aux prestations familiales ; les schémas départementaux relatifs aux personnes handicapées et à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ; la programmation annuelle ou pluriannuelle des moyens alloués par l'Agence régionale de santé (ARS), le Conseil départemental et les régimes de base d'assurance vieillesse à la politique départementale de l'autonomie ; le financement des actions individuelles et collectives de prévention, etc.

Contact : cdca81@tarn.fr

29 % de la population tarnaise a plus de 60 ans.

Parmi eux, 43 % ont plus de 75 ans, 5 % ont plus de 90 ans.

L'espérance de vie dans le Tarn est de plus de 80 ans en moyenne (47 ans en 1900).



Elisabeth Clavier,

Conseillère départementale du canton Albi 4, présidente de la commission cohésion sociale, présidente de Tarn habitat

Le Département est en raison de sa compétence responsable de l'Office départemental de l'habitat dont les actions s'inscrivent en cohérence avec la politique départementale de lutte contre les exclusions et les discriminations, en participant aux opérations ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) menées afin de favoriser la cohésion sociale sur les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville à Albi, Graulhet, Gaillac et Carmaux. Le Département accompagne également Tarn Habitat pour réduire les dépenses énergétiques de ses locataires. Le Département s'implique auprès de Tarn Habitat en soutenant l'investissement en apportant une aide complémentaire à la production de logements très sociaux. Le Département, en 2016, a financé **34 logements très sociaux pour un montant de 271 000 euros.**

Favoriser le maintien à domicile

Le « bien vieillir » est le mot d'ordre qui guide la collectivité départementale dans ses actions en faveur de l'accompagnement des seniors mais également ses politiques, qu'il s'agisse de la conférence des financeurs ou du schéma gérontologique qui fixe les priorités d'intervention de la collectivité pour les 5 ans à venir.

Les politiques de prévention et de maintien à domicile des personnes âgées dépendantes constituent la pierre angulaire des politiques menées par le Département dans le secteur de l'autonomie.

De l'aménagement des habitations pour favoriser le maintien à domicile à la mise en œuvre de l'Allocation personnalisée d'autonomie le Conseil Départemental est présent à toutes les étapes pour accompagner nos aînés.

Il souhaite aller plus loin en faveur du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie avec l'aide des objets connectés.

Les expérimentations menées depuis plusieurs années sur le territoire mettent en évidence l'intérêt de ces équipements et leur intégration dans le quotidien des personnes âgées. Fort de ce constat, le Département a décidé de déployer ces dispositifs à des personnes âgées de 60 ans et plus, sur l'ensemble du Tarn.

Tarn habitat œuvre pour les seniors avec le Département

Être bien chez soi avec un appartement adapté pour les seniors

Ces appartements sont situés à proximité des centres villes et des bourgs. Equipés spécifiquement, ces logements maintiennent une vie sociale, loin de l'isolement que peuvent parfois craindre les seniors et allègent les contraintes du quotidien.

Quelles sont les spécificités de ces appartements ?

La prévention de la perte d'autonomie est la priorité de Tarn Habitat qui met en place de nouvelles pratiques volontaristes. Plusieurs critères incontournables sont requis pour cette gamme d'appartements seniors :

- la proximité des services et commerces ;
- le lien social à préserver ;
- la prévention des chutes qui peuvent conduire à la dépendance ;
- la sécurité ;
- la réduction des efforts pour prévenir les troubles musculo squelettiques.

Le plan d'action «Seniors» pour assurer un bon niveau de maintien à domicile

Le confort et la sécurité d'un logement adapté avec :

- des règles d'attribution adaptées pour les seniors ;
- des appartements labellisés 1* et 2** selon les équipements ;
- un logement témoin en partie financé par le Département et l'Agence régionale de la santé (dans le cadre de la Conférence des financeurs).

Les aménagements intérieurs

Selon le niveau d'adaptation (label 1* ou 2*), plusieurs équipements sont proposés aux locataires : des services de proximité (commerces, transports...), un accès simple (ascenseur, rampe), l'interphone, le gardien, la porte d'entrée sécurisée, la douche extra plate avec siège, le cheminement lumineux, les volets roulants électriques, la prise téléphonique près du lit, les barres de maintien, le sol antidérapant, le lavabo ergonomique, l'adaptation des seuils... D'autres services peuvent être mis en place selon la configuration des lieux et les besoins des résidents seniors et autonomes.

Tarn Habitat, 6 agences à votre écoute
Albi Ouest : 05 63 77 86 4 **Albi Est-S'** Juéry : 05 63 78 25 40 **Carmaux** : 05 63 80 13 00
Gaillac : 05 63 81 17 00 **Graulhet** : 05 63 83 15 50 **Labruguière** : 05 63 37 81 60

Les belles missions des assistants familiaux

L'ASE participe chaque jour à la protection des jeunes Tarnais et accompagne leur famille et les aides à franchir un cap difficile. Chaque jour, 320 assistants familiaux veillent sur les enfants confiés au Département.

Un rouage essentiel de l'aide sociale à l'enfance

Un assistant familial est un professionnel agréé par le Département, qui peut être diplômé puisqu'il existe un diplôme d'Etat, et qui accueille à son domicile, contre salaire, des enfants de 0 à 21 ans, le plus souvent des enfants confiés par le Département dans le cadre de la protection de l'enfance et sur décision judiciaire.

Il existe une formation obligatoire de 60 heures dès l'accueil du premier enfant plus 240 heures de formation qui leur permet de passer le diplôme d'Etat. Cette formation porte en partie sur les connaissances des besoins de l'enfant, de l'environnement institutionnel, du travail en équipe. Car l'assistant familial travaille en équipe dans le champ du placement de cet enfant. « L'assistant familial n'est jamais seul », expliquent de concert Florence Chisin, directrice de l'Aide sociale à l'enfance, et Isabelle Basse-Fredon, médecin chef de service de la PMI. « Il est accompagné par un assistant social, un psychologue, une puéricultrice si besoin et l'encadrant technique de l'accueil familial. Il doit également faire preuve de deux qualités primordiales, la disponibilité car c'est un métier à temps plein, et la capacité de s'adapter à l'enfant. » Il existe 320 assistants familiaux agréés dans le département du Tarn, et le Conseil départemental souhaiterait encore étoffer l'offre. « On cherche des professionnels en capacité de progresser, poursuit Florence Chisin. Nous ne demandons pas de prérequis sur les connaissances en protection de l'enfance. Sans toutefois perdre de vue que l'assistant familial devra répondre aux critères légaux de l'agrément, avoir une réelle motivation et un logement sécurisé. »

Brigitte Royer, assistante familiale au Verdier : « On passe tellement de bons moments »

« Je suis assistante familiale depuis trente ans, mon mari est aussi agréé. Nous avons actuellement la garde de 5 enfants, entre 3 et 18 ans. Je suis là pour accompagner un enfant un certain temps, pour l'aider à grandir, à s'épanouir. En aucun cas on ne remplace les parents.

Je maintiens le lien avec les familles, il doit y avoir un grand respect vis-à-vis de celles-ci, il ne doit pas y avoir d'interférence avec la famille de l'enfant.

Ce n'est pas un boulot facile, on accueille très souvent des enfants qui ont de grosses carences affectives mais je passe tellement de bons moments. L'envie de me tourner vers les autres m'a donné envie de faire ce métier qui est un véritable choix de vie. Il faut savoir se montrer fort par rapport au regard des autres. Les enfants en famille d'accueil ont aussi le droit de réussir. Je suis très heureuse de voir que les enfants que j'ai accompagnés réussissent dans leur vie familiale et professionnelle. Quand mes enfants habitaient encore chez moi, ils considéraient, et considèrent encore, les

enfants placés comme leurs frères et sœurs. Ces enfants-là, devenus adultes, ont toujours une place chez moi. »

Monique Corbière-Fauvel Vice-présidente déléguée à la cohésion sociale, en charge l'Aide sociale à l'enfance

« Une reconnaissance du travail des assistants familiaux »

« Les assistants familiaux sont un maillon indispensable dans l'offre d'accueil pour les mineurs confiés au Département au titre de l'Aide sociale à

> L'accent est mis sur la professionnalisation des assistants familiaux

l'enfance. Leur spécificité est d'accueillir chez eux, au sein même de leur propre famille, des enfants et adolescents pour lesquels la prise en charge dans un collectif proposée par les maisons d'enfants de façon générale, n'est pas une réponse adaptée à leurs besoins. Cet accueil, individualisé, personnalisé, permet à l'enfant, fragilisé par des situations familiales souvent difficiles, de trouver un lieu sécurisant où il peut se construire de façon plus apaisée. C'est dire l'implication, la bienveillance et les qualités relationnelles que nécessite ce métier. Depuis plusieurs années le Département met l'accent sur la professionnalisation des assistants familiaux

Vous souhaitez devenir assistant familial : ase-ds@tarn.fr - 05 63 48 69 00

en les accompagnant dans des processus de formation pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial et par la création d'un service dédié, la MAF. C'est l'expression d'une reconnaissance de la pertinence de ce dispositif et du travail de ces femmes et ces hommes auprès des mineurs confiés à l'ASE. Je tiens à saluer et à remercier l'ensemble des assistants familiaux de notre Département et à les encourager dans l'exercice quotidien de ce métier exigeant mais humainement très riche.»

Les assistants familiaux ont leurs représentants dans les commissions paritaires

Les élections concernant le renouvellement des représentants à la Commission consultative paritaire départementale des assistants maternels et familiaux agréés du département doivent avoir lieu le 6 décembre 2017.

Tous les assistants maternels et familiaux agréés au 22 août 2017 et résidant dans le département sont appelés à voter.

Ces élections auront lieu uniquement par correspondance, du 9 novembre 2017 au 6 décembre 2017.

Les fiches d'information concernant cette commission, la procédure à respecter pour être candidat, ainsi que le déroulement du scrutin du 6 décembre 2017 sont consultables sur le site du Département : www.tarn.fr



Monique Corbière-Fauvel et Claudie Bonnet ont récompensé les nouveaux diplômés.

Des assistants familiaux diplômés

16 assistants familiaux tarnais fraîchement lauréats de la session 2017 du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial étaient invités par Thierry Carcenac, Président du Département, à une cérémonie de remise des diplômes, organisée par la direction enfance famille et le service formation / accompagnement.

Claudie Bonnet, Vice-Présidente du Département en charge du secteur social, a rappelé que ce diplôme était l'aboutissement d'un parcours de 300 heures de formation initiale obligatoire financée par le Département, accomplie sur 18 mois. Cette formation, réalisée à la fois en interne (60 heures) et par l'institut Saint-Simon (240 heures) vise à la professionnalisation des assistants familiaux dans un métier difficile et aux lourdes responsabilités dans l'accueil d'enfants confiés par le service de l'Aide sociale à l'enfance. Cette formation est une obligation légale depuis 2005. Le Département emploie actuellement 320 assistants familiaux. Ce diplôme est une reconnaissance de leurs compétences et du travail accompli dans cette formation.

MUSIQUE ET DANSE



Photo : DR

Les dimanches musicaux du Forum - CASTRES

Cette 28^e édition est placée sous le signe des étoiles montantes. C'est une ode à la jeunesse avec des artistes enthousiasmants, impressionnants, pleins de fougue. Du baroque au romantisme, en passant par le classique jusqu'au moderne c'est une programmation à la fois subtile et éclatante, toujours très abordable grâce au Pass unique : 5

concerts pour 65 euros seulement . L'Association Forum défend son slogan avec passion : la musique de chambre accessible au plus grand nombre. **Un dimanche par mois du 12 novembre au 11 mars. Toute la programmation sur le site des Dimanches Musicaux. www.dimanchesmusicauxcastres.com** Réservation au théâtre de Castres : 05 63 71 56 58



Photo : DR

Artetango - ALBI

Venez vivre cette 10^e édition d'Artetango à albi, les 10 ans d'un festival qui se démarque par la place qu'il donne à la culture, à la transmission et à la nouveauté ! De nouveaux maestros, un grand orchestre venu de Buenos Aires, l'orchestre típica la tanturi, un grand éventail de dj's, un spectacle en partenariat avec la Scène nationale d'Albi,

90 heures de transmission (musique, danse et chant) et des rendez-vous inédits ! Retrouvez dès à présent la programmation complète d'Artetango 2017 et réservez vite vos pass, soirées, stages... car cette édition anniversaire est une édition limitée ! Ne tardez pas afin de pouvoir venir pour y être.

Du 27 octobre au 4 novembre à Albi
www.artetango-festival.com



Les primeurs du Bolegason - CASTRES

Quinze artistes se partageront la scène du Bolegason à Castres pour la troisième édition du festival Les primeurs de Castres. Quinze artistes de talent à découvrir qui seront, à n'en pas douter, parmi les futures têtes d'affiche de la scène musicale. *Juliette Armanet, Bessa* ou encore *Foreign Diplomats*, reprenez bien leur nom.

Du 2 au 4 novembre à Bolegason à Castres
www.lesprimeursdecastres.fr



Rectificatif

L'œuvre principale sur la photographie page 14 dans le magazine Atouts Tarn de l'été a malencontreusement été attribuée à Pierre Treilhaes. Toutes nos excuses à Mary Kentish Barnes, artiste rabastinoise, qui en est l'auteure (www.sculpturesurpierre.fr)

The Stranglers - CAP'DÉCOUVERTE

The Stranglers, groupe de rock légendaire sera à Cap'Découverte dans le cadre de sa tournée européenne. Une occasion rare d'entendre *the men in black* en concert.

Dimanche 3 décembre 17h,
www.m2m-capdecouverte.fr



CINÉMA



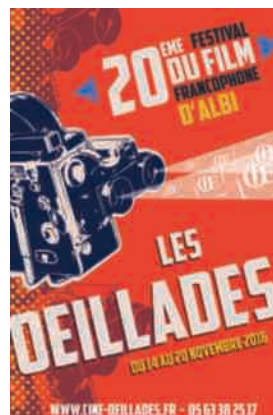
Échos d'ici Échos d'ailleurs

LABASITIDE-ROUAIROUX

Dix ans... Quel bel anniversaire ! Dix ans que le festival du film documentaire, « Échos d'ici, Échos d'ailleurs, sur les pas de Christophe de Ponfilly » à Labastide-Rouairoux, entre Tarn et Hérault, au cœur de la région Occitanie, déplace et ouvre les regards sur des films documentaires de création audacieux. « Échos d'ici, Échos d'ailleurs » est un hommage à

Christophe de Ponfilly, le journaliste et documentariste français maintes fois primé, disparu il y a onze ans. Cet éclairé avait l'habitude de venir se reposer dans cette Montagne Noire où il avait trouvé un milieu ami.

Du 13 au 15 octobre à Labastide-Rouairoux
www.echosdudoc.fr



Les œillades - ALBI

Partir à la découverte de 15 avant-premières cinématographiques accompagnées par les réalisateurs et certaines équipes de films. Mais aussi, des courts-métrages, des documentaires, des séances décentralisées dans le département, des rencontres autour de films policiers et des actions avec le public scolaire.

Du 21 au 26 novembre
www.ciné-oeillades.fr

Le cuir dans la peau - GRAULHET

Les 25 et 26 octobre, ne manquez pas les journées portes ouvertes des entreprises qui travaillent le cuir. Ce sera l'occasion rêvée pour vous de visiter les ateliers et de découvrir les savoir-faire d'exception. Comment travaille-t-on les peaux en mégisserie ? Quel est le secret des maroquiniers qui œuvrent pour les plus grandes marques internationales ? Autant de questions auxquelles vous trouverez les réponses. Et bien sûr ce sera l'occasion



de faire vos emplettes avec des produits fabriqués à Graulhet.
[www.bitly/cuirdanslap](http://www.bitly/cuirdanslap peau)
info@tourisme-vignoble-bastides.com
 Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme.

Salon du livre MONTREDON-LABESSONNIÉ

Le Salon du livre de la Montagne aura lieu cette année le dimanche 29 octobre de 10h30 à 17h à la salle polyvalente de Montredon-Labessonnié et comme de coutume, tout sera mis en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Une nouveauté pour l'édition 2017, la création d'un prix littéraire qui sera décerné pour une biographie, un ouvrage historique, géographique, scientifique,



touristique, un roman, un essai, un conte, un recueil de nouvelles, une œuvre poétique tendant à mieux faire connaître la région Occitanie : Le prix Guillaume de Nautonier.

Jap in Tarn - MAZAMET

Un rendez-vous de grande notoriété avec la culture japonaise qui présente des ateliers, conférences, spectacles, démonstrations et défilés avec manga kissa, cosplay, rétro-gaming, jeux, visual kei, arts martiaux, initiation au japonais, steampunk, calligraphie, etc. Tous renseignements et inscriptions sur le site de la médiathèque. On y trouvera aussi le spectacle pour les tout-petits, la veille, des projections d'«animés» au cinéma Apollo et un grand concert de musique japonisante avec «Fanel».

Dimanche 22 octobre
www.ville-mazamet-mediathèque.com



Exposition Jean-Marie Périer MUSÉE TOULOUSE LAUTREC

Le photographe Jean-Marie Périer présente au musée Toulouse Lautrec une exposition de 80 photographies représentant les artistes de variétés mythiques des années 60. Une plongée dans les années yéyé autour de clichés de Johnny Halliday, Sylvie Vartan, Jacques

Dutronc, Françoise Hardy, Eddy Mitchell mais aussi les Beatles et les Rolling Stones.

Jusqu'au 14 janvier 2018
Musée Toulouse Lautrec
Place Sainte Cécile
81000 Albi
www.museetoulouselautrec.net



Photo : JM Périer

24 heures à marcher ou à courir - ALBI



La 5^e édition des 24 heures d'Albi (marche et course à pied) se déroulera les 21 et 22 octobre au stadium municipal d'Albi. Un an après l'organisation des championnats d'Europe des 24 heures, les organisateurs remettent le couvert pour une nouvelle édition sur un circuit identique dans et autour du stadium.
Tous les détails sur
www.albi24h.fr

Anim'ville - LE SÉQUESTRE

Le rendez-vous incontournable du monde associatif festif, celui qui fait vivre les villages l'été (et un peu l'hiver aussi). Anim'ville grand sud en est déjà à sa 25^e édition. Elle se déroulera le 4 et le 5 novembre au parc des expositions d'Albi - Le Séquestre
FCF O.C.
05 63 38 61 44
fofemip@wanadoo.fr
www.ifofemip.net



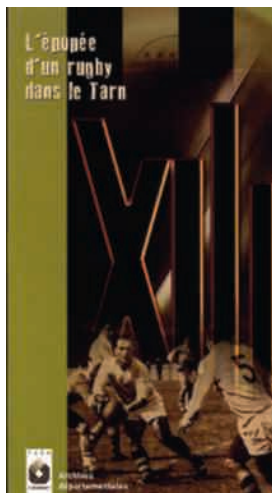
Photo : Fofemip



Louisa Paulin, de la vie à l'œuvre – ACTES DE COLLOQUE

Actes du colloque consacré à Louisa Paulin au printemps dernier à l'université Paul Valéry de Montpellier. 72 ans après sa disparition, et grâce à aux différentes éditions de son œuvre par Vent Terral depuis 1984 (poésies, journal, correspondance), Louisa Paulin faisait son entrée à l'université.

Vent Terral 22 €



XIII, l'épopée d'un rugby dans le Tarn – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Né en 1895 en Angleterre, le rugby à XIII arrive en France en 1935, importé par Jean Gallia. Ce sport trouve un écho immédiat en terre tarnaise où l'équipe pionnière du Racing club albigeois est créée la même année. Après l'interdiction du sport professionnel par le régime de Vichy, le jeu à XIII renaît dans l'immédiat après guerre. Ce sport connaît encore un nouvel essor dans les années 70.

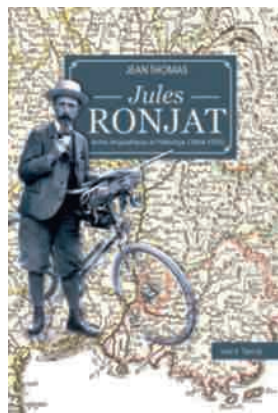
L'épopée du XIII tarnais est lancée. C'est pour revenir sur cette aventure que les Archives départementales du Tarn ont organisé cette année une exposition dont le présent ouvrage constitue le catalogue.

9 €
Archives départementales du Tarn
1, avenue de la Verrerie
81013 Albi CEDEX
05 63 36 21 00

Jules Ronjat entre linguistique et félibrige (1864-1925) - JEAN THOMAS

Préconisant une historiographie de la linguistique, prenant en compte agendas, témoignages, carnets de routes ou de voyages, Jean Thomas étudie la vie et l'œuvre du savant et linguiste Jules Ronjat, auteur notamment d'une célèbre Grammaire historique des parlers provençaux modernes à travers des sources inédites, notamment sa correspondance dont il établit une édition critique.

Vent Terral 29 €



Revue du Tarn - 1517-2017 : LA RÉFORME

Catholiques et protestants en Albigeois et Castrais L'aventure de la Réforme a provoqué quantité de transformations à la fois religieuses, politiques et culturelles dont notre département a été – et est – tant marqué. Le rapport à Dieu, à l'argent, aux livres, à l'art, s'en est trouvé grandement bouleversé. La variété et la richesse des contributions de

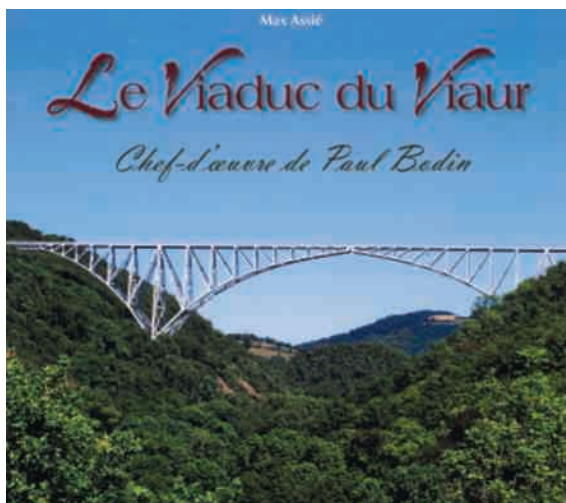
ce numéro de la Revue du Tarn permettent de rendre compte de manière précise et élégante de la complexité de ces thématiques au niveau local.

Disponible en kiosque et en librairie : 15 €. Abonnement d'un an (4 numéros) : 48 €.
Renseignements : Revue du Tarn, 1, avenue de la Verrerie, 81013 Albi CEDEX 9, 05 63 36 21 00



Mailhoc, un village d'Occitanie – YVES REBOUILLAT

Un ouvrage qui illustre bien la problématique devenue universelle de « la construction patiente du lien social et de la cohésion interpersonnelle et inter-générationnelle » à une époque où chacun se plaint de l'individualisme ambiant. **15 €. Edité par le comité des fêtes de Mailhoc.**



Le Viaduc du Viaur – MAX ASSIÉ

Depuis les premières études de tracé de la ligne ferroviaire Carmaux-Rodez jusqu'aux derniers travaux de rénovation, Max Assié retrace l'histoire du chef d'oeuvre de Paul Bodin. Il passe en revue les différentes phases de la construction du viaduc du Viaur et décortique la technique des arcs équilibrés chère à Paul Bodin.

19 €
Editions Bleu Pastel



Lo festenal : premiers battements de cœur d'Occitanie à Vielmur-sur-Agout !

Lo festenal : primiers baticòrs d'occitania a vièlhmur

Le 1^{er} festival « Tarn, Cœur d'Occitanie – Lo Festenal » s'est déroulé les 23 et 24 juin à Vielmur-sur-Agout avec près d'un millier de participants. Les Vielmurois ont ouvert grand leur cœur à cet événement sélectionné et soutenu par la Région Occitanie dans le cadre de son dispositif « Total Festum ».

Marchés de producteurs, expositions et jeux anciens géants

Dès le vendredi débutaient pour la durée du « festenal », le marché de producteurs et d'artisans labellisés Tarn, Cœur d'Occitanie, les stands associatifs occitans, les jeux traditionnels géants, les animations bilingues de Francis Thomas ainsi que les expositions du CIRDOC sur « 1000 ans de culture occitane » et de la Talvera sur « Les métiers d'autrefois ».

L'occitan comme moyen de compréhension de l'environnement naturel et sociétal

L'après-midi a commencé avec une conférence organisée par l'Université Toulouse Jean Jaurès sur le thème « Le Patrimoine occitan au cœur des projets de territoire » suivie d'une conférence sur « Les plantes phares occitanes » assurée par Philippe Durand de l'association « Graines de bien-être ». Le public a ensuite découvert avec passion les secrets des noms de rue, village et lieux-dits occitans grâce à une visite toponymique assurée par Joan Thomas.

L'occitan : une culture millénaire enrichie et modernisée par des acteurs contemporains

A partir de 19h, les festivités traditionnelles de la commune de Vielmur-sur-Agout ont fait battre la chamade au cœur d'Occitanie avec une présence massive et habituelle des Vielmurois : danses occitanes par les écoliers de Vielmur et repas « auberge occitane » accompagné d'un concert de la Talvera, puis une retraite aux flambeaux et un spectaculaire allumage du feu de la Saint Jean par le club moto de Vielmur qui a témoigné des possibilités de revisiter de façon originale et contemporaine des éléments traditionnels de notre patrimoine occitan. Un feu ardent qui s'est accompagné des rythmes endiablés du groupe de turbo-rock occitan « Brick A Drac ».



Des panneaux routiers aux ambassadeurs « Cœur d'Occitanie » : l'occitan palpitant de nos territoires

panèls e ambassadors còr d'occitania : l'occitan apassionant dels territòris

Après cette chaleureuse nuit occitane, les marchés et animations ont repris le samedi, accompagnés par une instructive présentation par Mélanie Chaillou des fouilles archéologiques de la « Tour des Lautrec » ainsi que par une remise des prix du jeu-concours occitan et un bal du fameux groupe occitan « Coriandre » qui a clôturé ce festenal !

Un festival organisé par le Département du Tarn et la commune de Vielmur-sur-Agout avec le soutien de la Région Occitanie et de l'Intercommunalité du Lautrécois-Pays d'Agout, mais qui n'aurait pu avoir lieu sans l'implication primordiale des habitants, bénévoles, commerçants, élus, services techniques et administratifs de Vielmur-sur-Agout ainsi que des producteurs, artisans, médias et associations labellisés « Tarn, Cœur d'Occitanie ». Que tous soient ici chaleureusement remerciés pour leur engagement et leur courage de s'être investis dans ce 1^{er} Festenal, qui, à l'instar de toute 1^{re} édition d'un événement public, contient son lots de surprises et d'éléments à corriger ou perfectionner.

L'Institut national de l'information géographique (IGN) a déterminé le canton de la Plaine de l'Agout, auquel appartient la commune de Vielmur-sur-Agout, comme le centre géographique de la Région Occitanie. Ainsi, dans le cadre du Festenal des 23 et 24 juin 2017 à Vielmur-sur-Agout, les plaques bilingues sur la mairie ainsi que les panneaux routiers « Tarn, Cœur d'Occitanie » (TCO) ont été officiellement inaugurés en présence de MM. Jean-Yves Chiaro Sous-Préfet de Castres, Thierry Carcenac, Sénateur du Tarn, M^{me} Claire Fita et MM. Patrick Roux, Conseillers régionaux d'Occitanie, Raymond Gardelle, Président de la Communauté de communes du Lautrécois Pays d'Agout et M^{me} Catherine Rabou, Maire de Vielmur-sur-Agout et Conseillère départementale en charge de l'occitan. Une occasion également pour Catherine Rabou de remettre les outils professionnels aux labellisés TCO ainsi que les titres d'ambassadeurs « Cœur d'Occitanie » à dix structures partenaires œuvrant pour la promotion de l'occitan dans d'autres départements. Un titre d'ambassadeur TCO également décerné à Jean-Louis Etienne, l'explorateur natif de Vielmur-sur-Agout, et remis en mains propres au Comte de Toulouse Lautrec venu expressément pour assister à la visite archéologique de la « Tour des Lautrec » durant le Festenal.

Tribune libre des groupes représentés au Conseil départemental

Conformément à la loi relative à la Démocratie de Proximité adoptée le 27 février 2002, Atouts Tarn ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil départemental.

Groupe de la majorité départementale

Une majorité tournée vers l'avenir

Temps fort pour l'Assemblée départementale, Christophe Ramond a été élu le 15 septembre dernier à la Présidence du Conseil départemental du Tarn.

Au lendemain de cette brillante élection, nous tenons une nouvelle fois à saluer le travail de son prédécesseur, Thierry Carcenac. Son engagement pour notre Département a été sans faille et chacun d'entre nous, citoyen ou élu, a pu le constater au quotidien.

Christophe Ramond a exprimé clairement lors de son investiture, son souhait de s'inscrire pleinement dans la continuité des actions et des efforts engagés par la Majorité départementale ces dernières années.

Son ambition est d'être utile au Tarn et aux Tarnais(es) en répondant à leurs attentes. C'est-à-dire, accéder à des services publics de qualité au plus près de chez eux, bénéficier d'infrastructures adaptées et modernes qui facilitent la mobilité des hommes et des idées dans le respect de l'environnement,

obtenir pour leurs enfants des conditions d'enseignement optimales, voir leurs aînés vieillir au cœur de leur quartier ou de leur village, conserver du pouvoir d'achat.

Il a également défini avec un langage de vérité, de responsabilité et d'ouverture, sa méthode de travail : dialogue, efficacité, simplicité et proximité.

Ces ambitions, cette volonté d'agir au-delà des personnes et des clivages politiques traditionnels sont l'expression d'une vision partagée par l'ensemble des élu(e)s de la Majorité.

Christophe Ramond a également pris rendez-vous avec l'avenir en fixant un cap pour un Conseil départemental toujours plus utile au quotidien, innovant et solidaire avec ses concitoyens.

Aux côtés de notre nouveau Président, nous continuerons d'agir avec une envie de vivre ensemble dans un Tarn attractif et de travailler au service d'un destin collectif et solidaire.

Groupe de la Majorité départementale

Eva GERAUD, Christophe RAMOND, Thierry CARCENAC, Élisabeth CLAVERIE, Sylvie BIBAL-DIOGO, Guy MALATERRE, André FABRE, Aline REDO, Isabelle ESPINOSA, Christophe TESTAS, Bernard BACABE, Florence BELOU, Michel BENOIT, Claudie BONNET, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christophe HÉRIN, Dominique RONDISARRAT, Gilles TURLAN, Christelle CABANIS, Didier HOULÈS, Florence ESTRABAUD, Daniel VIALELLE, Catherine RABOU, Laurent VANDENDRIESSCHE, Marie-Claire MALROUX, Jean-Paul RAYNAUD, Maryline LHERM, Paul SALVADOR.

Groupe de l'opposition départementale

Un nouveau Président pour le Tarn

A l'heure où la France est désignée pour organiser les Jeux Olympiques en 2024, un passage de relais s'effectue au sein du Département du Tarn puisque le Président, en poste depuis maintenant 26 ans, quitte cette fonction pour raison de cumul de mandat.

Son successeur se présente avec l'appui de la majorité (total mais pas forcément spontané) pour présider aux destinées de notre institution qui fut mise à mal durant les 5 dernières années par un Etat sans gouvernail.

Certains se sont félicités de ce changement, d'autres plus circonspects attendent la suite de l'aventure, pour écrire son histoire ; d'autant que le nouveau Président n'a pas les références de l'ancien.

Dans un mouvement (en marche ...) de rajeunissement de ses effectifs, notre Conseil voit élire à sa tête un homme jeune, entreprenant et particulièrement bien roué au jeu du pouvoir puisqu'ayant passé le quasi intégralité de sa carrière au sein de structures essentiellement politiques. Il se prépare désormais à administrer une machine qui savait répondre au doigt et à

l'œil à son prédécesseur.

Mais quel avenir pour le Département de demain ? À l'heure où l'appartenance à un parti ne répond plus à l'aspiration de nos concitoyens, Monsieur le Président saura-t-il répondre aux attentes des administrés tarnais ? Saura-t-il mettre en place de nouveaux modèles, s'adapter à cette nouvelle mouvance, sans simplement marcher dans les traces de son mentor ?

Vers un meilleur aménagement de notre territoire ?

Nous attendons de vous, Monsieur le Président, des réponses concrètes sur les sujets précis qui préoccupent les Tarnaises et les Tarnais : l'autoroute Mazamet-Castres-Toulouse, l'accès au très haut-débit mais aussi le projet de territoire pour la vallée du Tescou. Vous vous y êtes engagé lors de votre discours introductif en les qualifiant de dossiers prioritaires. Gageons qu'ils le seront dans les faits aussi.

Notre territoire mérite une attention particulière : en plein cœur de la nouvelle région Occitanie, le Tarn, composé d'agglomérations mais aussi de secteurs ruraux, se doit d'être puissant afin de répondre aux exigences des modes de

vie actuels : de belles infrastructures (quid de l'avancée de l'axe Mazamet-Castres – Toulouse qui permettrait une meilleure communication et simplifierait la vie des Tarnais : habitat, emploi, ...), un accès facilité aux services, qui passe par un réseau numérique étendu et uniforme ; un territoire harmonieux où il n'y aurait plus de clivages entre le Nord et le Sud du département, l'Est et l'Ouest ...

Vous avez émis le souhait « d'une gouvernance partagée et de décisions collégiales » : nous espérons qu'il incluait également les membres de l'opposition que nous représentons et qui sont prêts à s'impliquer dans les projets départementaux autant qu'on leur permette de le faire. « Nos concitoyens ne veulent plus de conservatisme » avez-vous dit : Monsieur le Président, c'est le moment de leur montrer, vous avez l'avenir entre vos mains.

Les conseillers départementaux du groupe « Ensemble, La Passion du Tarn »

12^{ème}

La ville de Carmaux (TARN) et Cap'Découverte
Présentent

Festival de Magie

© Rudy Chelli photography

Topas
manipulations
Tim Silver
grande illusion
Charlie Mag
illusion colombophile
Valy Jefferson &
Auriélie Diamond
illusion
Christian Vedeilhé
présentation

NOVEMBRE

SAMEDI 11 / 21H

DIMANCHE 12 / 15H

20€ adulte

10€ enfant

(moins de 12 ans)

16€ tarif réduit

MAISON DE LA MUSIQUE
CAP'DÉCOUVERTE (TARN)

05 63 80 29 00

05 63 76 76 67

office d'animation du Carmausin



WWW.CARMAUX.FR

M2M-CAPDECOUVERTE.FR | MAISON DE LA MUSIQUE

CROSSROADS TO SYNCHRONICITY

[CAROLYN CARLSON]

14 NOV. / 20H30

MAISON
DE LA
MUSIQUE
CAPDECOUVERTE

PROCHAINEMENT

14 OCT. 20H30 [EMIR KUSTURICA & TNSO]
20 OCT. 20H [PANTIN PANTINE]
03 NOV. 20H30 [PINOCCHIO]
11 NOV. 21H & 12 NOV. 15H [12E ÉDITION DU FESTIVAL DE MAGIE]
24 NOV. 20H15 [SANSEVERINO / LES IDIOTS / DÉLINQUANTE]
03 DEC. 17H [THE STRANGLERS]
17 DEC. 17H [QUOR, CIE QUALIS]

BILLETTERIE DIGITICK EN LIGNE

Un large programme autour de la transmission des œuvres de **Carolyn Carlson** est adressée aux enseignants, médiateurs artistiques et jeunes publics et scolaires durant cette saison 2017-2018.

Carolyn Carlson sera au Musée Toulouse-Lautrec à Albi à partir de fin mars 2018 à travers la « poésie visuelle » de son expression graphique - encres, dessins, calligraphies...

